|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **NATIONS  UNIES** |  | **EP** | |
|  |  | **UNEP**/EA.5/20 | |
| EP | **Assemblée des Nations Unies pour l’environnement du Programme des Nations Unies pour l’environnement** | | Distr. générale  16 novembre 2020  Français  Original : anglais |

Assemblée des Nations Unies pour l’environnement du Programme des Nations Unies pour l’environnement

Cinquième session

Nairobi (en ligne), 22–26 février 2021[[1]](#footnote-2)\*

Point 5 de l’ordre du jour provisoire[[2]](#footnote-3)\*\*

Questions relatives à la politique et à la gouvernance internationales en matière d’environnement

Progrès accomplis dans l’application de la résolution 3/10 sur la lutte contre la pollution des eaux afin de protéger et de restaurer les écosystèmes liés à l’eau

Rapport de la Directrice exécutive

Introduction

1. Dans sa résolution 3/10 sur la lutte contre la pollution des eaux afin de protéger et de restaurer les écosystèmes liés à l’eau, l’Assemblée des Nations Unies pour l’environnement du Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE) a prié le Directeur exécutif du PNUE, dans la limite des ressources disponibles, de coopérer avec d’autres organisations compétentes, notamment par l’entremise d’ONU-Eau, à la mise au point d’une évaluation mondiale de la qualité de l’eau qu’elle examinera à sa cinquième session. Le présent rapport fait le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution, notamment en ce qui concerne les activités menées dans le cadre de l’évaluation de la qualité de l’eau et celles de l’Alliance mondiale pour la qualité de l’eau.
2. Afin de couvrir le large champ d’application de l’évaluation exhaustive de la qualité de l’eau telle qu’elle est décrite dans la note analytique élaborée par ONU-Eau, intitulée *Towards a Worldwide Assessment of Freshwater Quality* (Vers une évaluation planétaire de la qualité de l’eau douce)**[[3]](#footnote-4)**, et en s’appuyant sur les conclusions de l’évaluation initiale qu’il avait réalisée en 2016 sur la qualité de l’eau dans le monde (*A Snapshot of the World’s Water Quality: Towards a Global Assessment*)[[4]](#footnote-5), le PNUE a collaboré avec un large réseau de praticiens, comprenant des membres d’ONU-Eau et d’autres experts de la communauté scientifique , du secteur privé et de la société civile. L’Alliance mondiale pour la qualité de l’eau, qui est née de ce processus, a réuni des consortiums d’experts en vue de produire une évaluation mondiale de la qualité de l’eau traitant des questions actuelles et émergentes inhérentes au défi mondial de la qualité de l’eau qui touche tous les objectifs de développement durable, en mettant fortement l’accent sur la corrélation entre santé et qualité de l’eau et sur la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du mandat défini dans la résolution 3/10. L’élaboration de l’évaluation et les travaux de l’Alliance s’inscrivent dans le sous‑programme 7 (« Surveillance de l’environnement ») du programme de travail du PNUE.

I. Progrès accomplis dans l’application de la résolution 3/10

A. Évaluation mondiale de la qualité de l’eau et création de l’Alliance mondiale pour la qualité de l’eau

1. Faisant directement suite à la demande formulée à l’alinéa e) du paragraphe 16 de la résolution 3/10, le PNUE a invité les membres d’ONU‑Eau, les partenaires et les parties intéressées, y compris le secteur privé, à manifester leur intérêt pour contribuer à l’évaluation mondiale de la qualité de l’eau qui serait menée. Plus de 50 organisations ont déclaré souhaiter collaborer avec le  PNUE, ce qui a conduit à la création de l’Alliance mondiale pour la qualité de l’eau. Conjointement avec le Centre commun de recherche de la Commission européenne, le PNUE a lancé l’Alliance en septembre 2019, rassemblant un large éventail de compétences spécialisées provenant des Nations Unies, d’instituts de recherche, d’agences spatiales et de services d’observation de la Terre, du secteur privé ou encore de la société civile.
2. L’évaluation mondiale de la qualité de l’eau représente un axe de travail majeur de l’Alliance, et l’une de ses principales prestations. Cette évaluation pluridisciplinaire a pour objet d’établir un état des lieux de la qualité de l’eau douce et des effets potentiels de la pollution de l’eau sur la santé, la sécurité alimentaire et les écosystèmes, illustrant ainsi les chaînes de causalité (depuis les facteurs‑source jusqu’aux impacts) et remédiant à la rareté des données sur la qualité de l’eau dans de nombreux endroits[[5]](#footnote-6). De façon à couvrir ces dimensions causales, l’évaluation pluridisciplinaire traite des liens entre plusieurs objectifs de développement durable et emploie une démarche innovante de fusion des données qui vise à combiner la surveillance des données sur le terrain, la modélisation et la télédétection, en particulier l’observation par satellite. Un projet portant sur l’évaluation des principales problématiques environnementales et offrant des perspectives axées sur le renforcement de la prise de mesures et de décisions scientifiquement fondées, également exécuté dans le cadre du sous-programme 7, a contribué à la mise en œuvre de la résolution.
3. L’Alliance concentre aussi son action sur les défis actuels et émergents relatifs à la qualité de l’eau. En tant que communauté de pratique sur les sciences, technologies et innovations liées à la qualité de l’eau, elle fournit aux gouvernements et autres parties prenantes des évaluations, informations, scénarios et solutions fondés sur des données probantes.
4. Constituée à l’initiative du PNUE, l’Alliance reçoit l’essentiel de son financement de la Suisse. La Direction suisse du développement et de la coopération apporte ainsi un financement de 1 818 000 dollars pour une période de quatre ans (jusqu’en octobre 2023) pour appuyer les activités et les axes de travail innovants de l’Alliance. En outre, le Gouvernement suisse a versé un montant de 401 207 dollars pour lancer les travaux de l’évaluation mondiale, ainsi que trois projets d’étude de cas visant à tester une approche interorganisations de la conception conjointe, participative et guidée par la demande, de produits permettant d’évaluer la qualité de l’eau dans trois localités en Afrique.
5. Une déclaration concernant l’Alliance mondiale pour la qualité de l’eau a été signée par la Directrice exécutive du PNUE en janvier 2020 et est ouverte à la signature des membres de l’Alliance. L’Alliance a désigné les membres et président(e)s de ses principaux organes directeurs : le comité consultatif stratégique[[6]](#footnote-7) et le comité consultatif technique[[7]](#footnote-8). Le plan de travail initial[[8]](#footnote-9) est mis en œuvre, malgré les retards dus à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ce qui inclut les activités menées dans le cadre de l’évaluation mondiale de la qualité de l’eau et les projets d’étude de cas en Afrique. En réponse à la situation liée à la COVID-19, l’Alliance a revu les activités pertinentes des différents partenaires et identifié les domaines potentiels de collaboration. Le PNUE, en tant que coordinateur de l’Alliance, travaille en étroite coopération avec le Centre commun de recherche de la Commission européenne dans le domaine de la surveillance des eaux usées pour détecter des traces de l’ARN du coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère 2 (SARS-CoV-2).
6. Pour mettre en œuvre l’évaluation mondiale de la qualité de l’eau, les partenaires de l’Alliance ont créé trois groupes de travail sur les sources de données suivantes : a) la modélisation de la qualité de l’eau visant à fournir des données pour la fusion envisagée (Delft, Pays‑Bas, janvier 2020) ; b) la télédétection, en particulier l’observation par satellite et les produits associés (Leipzig, Allemagne, janvier 2020) ; et c) la surveillance sur le terrain (réunion virtuelle, avril 2020). L’examen de ces trois sources de données est en cours, et la fusion est en train d’être mise à l’essai pour une évaluation mondiale de la qualité de l’eau et, à l’échelle des masses d’eau douce (lacs et rivières), pour mettre l’accent sur les chaînes de causalité, des exposés servant à illustrer les effets de la qualité de l’eau sur la santé, la sécurité alimentaire et les écosystèmes. Cette approche repose sur le cadre « forces motrices, pressions, état, impact, réponse ». Les partenaires de l’Alliance soutiennent le projet en mobilisant des contributions en espèces et en nature pour les recherches, le développement, les essais et la transposition à plus grande échelle qui sont nécessaires, y compris pour la mise en place d’une plateforme d’appui technologique pour l’évaluation mondiale de la qualité de l’eau qui demeurera au-delà de la durée d’exécution du projet (avec l’appui du Gouvernement allemand et, en nature, par les 15 membres et plus du groupe de travail). Les premiers produits de données, mondiaux et thématiques, ainsi qu’une démonstration du descriptif de l’évaluation mondiale de la qualité de l’eau seront présentés à la cinquième session de l’Assemblée des Nations Unies pour l’environnement, en annexe à un document d’information. Parallèlement, et entrant aussi en compte dans l’évaluation, la fusion des données facilement accessibles a été mise à l’essai dans les localités africaines définies où la qualité de l’eau est un défi.
7. L’évaluation s’appuie sur la plateforme GlobeWQ (Global Water Quality and Analysis Platform)[[9]](#footnote-10), qui est élaborée comme une infrastructure Web pour l’hébergement, la visualisation et l’analyse de données sur la qualité de l’eau et sur les facteurs qui influent sur celle-ci, et pour l’intégration des observations obtenues *in situ* et par télédétection et des modélisations. L’un des principaux objectifs est de compiler un modèle d’inventaire qui illustre l’état actuel de la qualité de l’eau, au niveau mondial ou pour des continents donnés, en utilisant plusieurs paramètres tels que les nutriments, la salinité, les agents pathogènes ou les substances toxiques. Les contenus et la fonctionnalité de la plateforme seront adaptés aux besoins des utilisateurs, qui seront identifiés au cours d’ateliers avec les acteurs locaux.
8. La rareté des données qui prédomine dans le contexte dans lequel est réalisée l’évaluation mondiale de la qualité de l’eau requiert un exercice complexe de combinaison et de synthèse des diverses sources de données et d’informations. Forger les partenariats nécessaires pour mener à bien ce processus demande du temps, et les travaux en ce sens devraient se poursuivre jusqu’en 2023. Les résultats et les produits de démonstration seront présentés sur le tableau de bord pour le suivi de l’état de l’environnement mondial, et également de manière exhaustive dans un document d’information en cours d’élaboration en vue de la cinquième session de l’Assemblée des Nations Unies pour l’environnement. Trois composantes majeures de l’évaluation continueront d’être approfondies : a) une évaluation de référence de la situation de la qualité de l’eau au niveau mondial dans les masses d’eau de surface et souterraines ; b) une analyse de scénarios de voies d’avenir pour la qualité de l’eau dans les systèmes d’eau douce et leurs compartiments ; et c) une analyse initiale des interventions possibles pour protéger et restaurer la qualité de l’eau. Les membres de l’Alliance mondiale pour la qualité de l’eau fourniront des informations actualisées pour la cinquième session de l’Assemblée pour l’environnement. L’évaluation complète, qui devra être achevée à temps pour la sixième session de l’Assemblée, suivra. L’évaluation et les autres axes de travail de l’Alliance viendront alimenter l’examen à mi-parcours de la Décennie internationale d’action sur le thème « L’eau et le développement durable » (2018–2028) , et la conférence connexe qui doit se tenir en 2023, en particulier concernant les progrès accomplis dans la réalisation de l’objectif de développement durable 6 et l’examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030, lors d’un forum politique de haut niveau sur le développement durable également prévu pour 2023. Ils contribuent de manière déterminante au cadre mondial d’accélération de la réalisation de l’objectif de développement durable 6, lancé par les membres d’ONU-Eau en 2020 pour promouvoir la réalisation des objectifs liés à l’eau[[10]](#footnote-11).

B. Études de cas, évaluation et mise au point de produits

1. Les projets d’étude de cas mis en œuvre en Afrique conjuguent assimilation des données, participation transdisciplinaire et conception conjointe de produits permettant d’évaluer la qualité de l’eau en vue d’une utilisation opérationnelle. Un processus modéré, national et coordonné par les parties prenantes, qui vise à recenser les besoins locaux et à y répondre (solutions locales aux problèmes mondiaux), est un élément central du projet. Suite à une invitation officielle de la Commission ghanéenne des ressources en eau et du Ministère ghanéen de l’assainissement et des ressources en eau, l’Alliance a organisé en février 2020 un atelier à Accra sur le réseau hydrographique de la Volta, auquel ont participé des universitaires et des représentants des Gouvernements ghanéen et du Burkina Faso, ainsi que des représentants d’organisations non gouvernementales et intergouvernementales, des Nations Unies et des partenaires du projet. Les discussions se sont portées sur les zones sensibles du bassin de la Volta en termes de qualité de l’eau, et sur les produits et services permettant d’évaluer la qualité de l’eau. Après la remise de lettres adressée par l’Alliance à la commission et au ministère pour solliciter leur concours, le processus de participation sociale visant à élaborer des produits permettant d’évaluer la qualité de l’eau a démarré. Si la situation liée à la pandémie de COVID-19 a empêché le suivi au niveau des pays, deux options de produits sont néanmoins envisagées : l’Organisme national ghanéen de gestion des catastrophes étudie actuellement un outil pour déterminer le pourcentage de la population susceptible d’être exposé à une eau de mauvaise qualité, basé sur la fusion de données extraites d’un indice de qualité des eaux et de données sur la vulnérabilité ; l’Université de Fada N’Gourma au Burkina Faso, quant à elle, est en train d’examiner une évaluation de la qualité de l’eau souterraine basée sur la télédétection.
2. Le concept sous-tendant l’étude de cas du lac Victoria a été présenté lors de l’atelier du réseau des parties prenantes de la région des Grands Lacs africains, qui s’est tenu en novembre 2019. Les partenaires de l’Alliance et les organismes locaux de pêche ont partagé des données pertinentes de modélisation et d’observation. Les produits et services permettant d’évaluer la qualité de l’eau qui pourraient être élaborés conjointement incluaient notamment : a) une évaluation de l’eutrophisation des eaux côtières, y compris les sources et charges totales de phosphore, et le classement des charges dans le sous-bassin sur la base des trois sources de données mentionnées ci-dessus ; et b) la validation de la modélisation de la température de l’eau et de la dynamique de stratification. En outre, les partenaires de l’Alliance ont proposé de collaborer avec l’Institut kényan de recherches marines et halieutiques (Kenya Marine and Fisheries Research Institute) à l’élaboration d’une évaluation commune des rejets de nutriments accumulés dans les sédiments, liés à la prolifération d’algues au Kenya et en Ouganda.
3. L’étude de cas des aquifères du Cap englobe divers aquifères de la ville du Cap et des environs, qui sont assignés à l’approvisionnement en eau de la ville. L’aquifère des Cape Flats, sous-jacent à la ville sur presque toute sa superficie, est particulièrement vulnérable aux effets de la pollution due à l’utilisation des terres, y compris l’agriculture à petite échelle et l’extraction de sable, et due aux décharges, cimetières, zones industrielles et établissements informels sans installations d’assainissement adéquates. Il en résulte une salinisation et une contamination de l’eau par les nutriments, les polluants microbiologiques et industriels, les hydrocarbures et peut-être également les contaminants dont la présence devient préoccupante. Des données exhaustives de surveillance sur site et par télédétection (observation de la Terre), décrivant en détail l’utilisation des terres et identifiant les sources de pollution, ainsi que la modélisation de la vulnérabilité et des flux basée sur les systèmes d’information géographiques ont été utilisées dans l’évaluation. S’inscrivant dans le cadre de la participation des parties prenantes, des zones de protection des eaux souterraines ont été proposées comme produit possible d’évaluation. Les fluctuations importantes dans la qualité des eaux souterraines naturelles et le peu de données rétrospectives sur la qualité de l’eau n’avaient pas permis d’évaluer l’état actuel de dégradation. Néanmoins, les résultats peuvent être extrapolés à d’autres centres urbains ayant des paramètres géologiques similaires.

C. Appui à un consortium pour le renforcement des capacités

1. Favoriser le renforcement des capacités en matière de qualité de l’eau est une demande particulièrement forte des pays. En mars 2020, se basant sur l’intérêt exprimé par plus de 30 membres de l’Alliance, le centre de renforcement des capacités du Programme sur l’eau du Système mondial de surveillance continue de l’environnement (GEMS/Eau) a proposé le concept d’un consortium pour le renforcement des capacités. Entre 2015 et 2020, le centre avait identifié les besoins en matière de renforcement des capacités au niveau mondial, y compris pour appuyer la réalisation de l’objectif de développement durable 6. Les pays avaient indiqué que leurs priorités étaient les suivantes : formation en conception de programmes de surveillance ; gestion des données ; surveillance des eaux souterraines ; formation sur le terrain ; et technologies de surveillance innovantes, par exemple la surveillance biologique et la télédétection. Les domaines d’expertise, ainsi que les produits de renforcement des capacités existants et potentiels pouvant être partagés ou développés dans le cadre d’un consortium, ont été évalués au moyen d’un questionnaire, que 27 organisations de l’Alliance ont renvoyé dûment rempli. Sur la base de ces réponses ont été élaborés un projet de critères pour la composition du consortium ainsi que le mandat de celui-ci. Ces documents devaient être soumis pour examen et approbation pendant la réunion du groupe du développement des capacités de l’Alliance en novembre 2020. Il est envisagé de désigner environ 10 membres principaux du consortium. L’objectif à long terme est de sécuriser l’appui de l’Alliance pour GEMS/Eau et pour le consortium en fournissant un renforcement des capacités sur mesure au-delà de 2023.

D. Autres axes de travail de l’Alliance

1. Participation sociale et eaux souterraines

1. Depuis son lancement, l’Alliance mondiale pour la qualité de l’eau a œuvré en faveur d’un renforcement de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030 en reliant les solutions locales et les pressions qui s’exercent au niveau mondial, via la mobilisation des municipalités. Une plateforme de participation sociale pour la qualité de l’eau et les enjeux et solutions associés a été présentée lors de la Semaine mondiale de l’eau organisée par l’Institut international de l’eau à Stockholm. Un plan de travail pour 2021–2023 a été approuvé, axé sur la mobilisation des parties prenantes, et mettant l’accent sur l’approche « de la connaissance à l’action » et sur l’approche d’une « renaissance » de la diplomatie science-culture-durabilité[[11]](#footnote-12), la transposition de systèmes complexes en langage simple et la création d’un référentiel des meilleures pratiques. Les activités suivantes sont actuellement entreprises : a) la traduction, dans les langues locales, d’une brochure de recrutement au niveau municipal, destinée aux politiciens locaux et régionaux et aux représentants d’organisations intermunicipales et interrégionales, telles que les associations municipales ; b) le recrutement des cinq premières municipalités chefs de file sur les cinq continents ; c) l’établissement de premiers contacts avec les instances supranationales compétentes, telles que la Commission européenne (une réunion préliminaire a été tenue avec le Commissaire européen à l’environnement le 2 octobre 2020) ; d) le renforcement de la constitution de réseaux pour l’Alliance et la plateforme de participation sociale ; et e) l’étude des perspectives de financement, principalement via l’appel lancé dans le cadre du Pacte vert pour l’Europe et les groupes thématiques futurs d’ « Horizon Europe ».
2. Le groupe « Friends of Groundwater », qui s’est constitué dans le cadre de l’Alliance et comprend des représentants de 20 organisations particulièrement concernées par les eaux souterraines, travaille à l’élaboration d’un document de perspective mondial sur l’évaluation de la qualité de l’eau souterraine. Celui-ci soulignera l’importance des eaux souterraines, les menaces que les polluants naturels et les activités humaines posent pour la qualité de l’eau souterraine, les difficultés particulières qui découlent de la nature tridimensionnelle de la ressource pour la surveillance et l’évaluation de la qualité de l’eau souterraine, les longues échelles de temps qu’implique le transport de polluants, ainsi que la rareté générale des données. Dans le document, le groupe examinera les sources existantes de données, y compris les observations sur le terrain, l’observation de la Terre et les modélisations. Le groupe prépare actuellement une proposition pour une évaluation mondiale de la qualité de l’eau souterraine et, à cette fin, compile un inventaire des substances polluantes et fournit un pôle central d’information.

2. Qualité de l’eau et santé

1. Les eaux usées sont apparues comme étant un indicateur fiable de la présence du SARS-CoV-2 au sein d’une population mais ne sont pas, en soi, une source de contamination. De plus en plus de rapports indépendants de groupes de recherche dans presque tous les États membres de l’Union européenne et au-delà font état de la capacité de détection de fragments d’ARN de SARS‑CoV-2 dans les eaux usées. Lorsqu’il est devenu manifeste que la création d’un système « sentinelle » suscitait beaucoup d’intérêt, une réunion-débat virtuelle a été organisée sous l’égide de l’Alliance mondiale pour la qualité de l’eau afin de définir des critères pour les études de cas représentatives. Parmi les menaces associées, on peut citer l’augmentation des prélèvements, le volume de déchets plastiques liés à la lutte contre la COVID-19 (masques et gants), les questions de sécurité relatives à la chaîne d’approvisionnement en produits chimiques de traitement de l’eau indispensables, et les infrastructures de traitement des eaux usées qui génèrent des composés suscitant une préoccupation grandissante (en raison, par exemple, de la résistance aux agents antimicrobiens).
2. Les lacunes dans les connaissances continuent à augmenter, en particulier pour ce qui concerne l’impact des nouveaux polluants aquatiques, tels que l’azote et les microplastiques, et la résistance aux agents antimicrobiens. Cette dernière constitue une menace qui prend rapidement de l’ampleur et est due à l’usage excessif des antibiotiques et à l’exposition ultérieure aux antibiotiques (y compris par consommation indirecte) via les cours d’eau. En 2015, 34,8 milliards de doses quotidiennes déterminées d’antibiotiques ont été consommées, dont 30 à 90 % ont été excrétées jusque dans l’environnement sous forme de substances actives. Chaque année, environ 700 000 personnes meurent d’infections pharmacorésistantes, c’est-à-dire sept fois le nombre de décès dus au choléra. Si aucune mesure n’est prise, ce nombre pourrait atteindre 10 millions en 2050 et engendrer des pertes économiques allant jusqu’à 100 000 milliards de dollars. Dans ce contexte, le Forum économique mondial, en collaboration avec la Direction suisse du développement et de la coopération, a demandé un rapport sur l’impact de la résistance aux agents antimicrobiens, qui se répand via les cours d’eau. Le rapport examine les risques sociaux, environnementaux et financiers que la résistance aux agents antimicrobiens pose pour les entreprises et pour la société dans son ensemble, y compris les incidences que pourrait avoir une épidémie résultant d’une telle résistance ; il présente des possibilités d’action pour atténuer de tels risques ; et il souligne l’importance d’échanges et de collaboration accrus entre les organismes publics et privés, y compris les établissements de recherche. Le rapport s’appuie sur les dernières avancées scientifiques et sur les compétences issues d’initiatives déjà mises en œuvre. Il a pour but de contribuer aux travaux en cours de l’Alliance visant à sensibiliser et à identifier les lacunes majeures ainsi que les possibilités de nouvelles recherches.
3. Dans le cadre du projet Knowledge to Practice (« De la connaissance à l’action ») qui met en lien qualité de l’eau et santé, financé par la fondation Bill et Melinda Gates, un groupe de recherche international a mis au point un outil de recensement des agents pathogènes et de leurs flux basé sur la modélisation[[12]](#footnote-13), qui sera bientôt disponible via le tableau de bord pour le suivi de l’état de l’environnement mondial. L’outil fait l’inventaire des émissions d’agents pathogènes depuis les systèmes d’assainissement jusque dans les eaux de surface. L’impact potentiel des variations dans la croissance démographique, de l’accès à des installations sanitaires améliorées, et d’une amélioration du transport et du traitement des eaux usées et des boues fécales font l’objet d’études plus approfondies. Le modèle de recensement des agents pathogènes et de leurs flux s’appuie sur une grande variété de données disponibles sur la population, l’assainissement (données du Programme commun de suivi de l’approvisionnement en eau, de l’assainissement et de l’hygiène de l’Organisation mondiale de la Santé et du Fonds des Nations Unies pour l’enfance) et la prévalence des maladies, entre autres. Les utilisateurs peuvent appliquer des données mondiales par défaut afin de simuler les émissions d’agents pathogènes dans leur zone ou de mettre au point leurs propres niveaux de référence et scénarios futurs. Les cartes permettent de comprendre où se situent les zones où les émissions sont critiques et de comparer les différents scénarios.

3. Écosystèmes et plastiques

1. Un groupe d’experts composé de membres de l’Alliance a formé une équipe spéciale qui se consacre aux écosystèmes. Celle-ci a rédigé une note de cadrage et a mieux fait connaître la question de la qualité de l’eau dans le contexte de la restauration des écosystèmes. Des activités visant à développer les réseaux ont été organisées pour promouvoir la collaboration, auxquelles ont participé les organismes suivants : le Centre africain pour la recherche et l’éducation aquatiques basé en Afrique du Sud (African Center for Aquatic Research and Education), l’Institut international du développement durable, le Centre africain d’excellence pour l’aquaculture et la pêche basé au Malawi (Africa Centre of Excellence in Aquaculture and Fisheries), l’Université d’agriculture et des ressources naturelles de Lilongwe, le Centre de recherche sur la limnologie basé en Indonésie, le Ministère chilien de l’environnement et l’Institut kényan de recherches marines et halieutiques (Kenya Marine and Fisheries Research Institute). Des cours en ligne visant à soutenir la restauration des écosystèmes ont également été dispensés. Les travaux du groupe sont étroitement liés aux études de cas de l’Alliance et, en 2021, le groupe publiera un livre blanc pour exhorter à une action coordonnée afin de restaurer les écosystèmes, ce qui est particulièrement pertinent à l’approche de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.
2. Par l’intermédiaire de l’Alliance, le PNUE finalise actuellement une publication contenant des directives pour l’harmonisation des méthodologies de surveillance des plastiques dans les rivières et les lacs, pour fournir des recommandations aux fins d’une surveillance et d’une communication des informations harmonisées et appuyer l’élaboration et la mise en œuvre de programmes de surveillance des déchets plastiques dans les systèmes d’eau douce.

II. Enseignements tirés

1. S’attaquer à la crise mondiale de la qualité de l’eau et mettre l’accent sur la corrélation entre eau, environnement et santé, comme il est demandé dans la résolution 3/10 et comme le veut le mandat vaste et complexe confié au PNUE par celle-ci, requiert un partenariat transdisciplinaire. L’Alliance mondiale pour la qualité de l’eau a permis d’établir un tel partenariat en identifiant et en sélectionnant des experts hautement qualifiés issus du système des Nations Unies (par ex., des membres d’ONU-Eau) et d’autres entités (par ex., des membres de la communauté scientifique ainsi que d’autres groupes majeurs de parties prenantes). La source de motivation principale des partenaires pour participer et agir collectivement en vue de réaliser les objectifs communs tient à la capacité de mobilisation du PNUE et à sa position en tant qu’agent de liaison efficace pour la communauté scientifique et les parties prenantes au niveau mondial. ONU-Eau a ainsi reconnu l’Alliance lors du lancement du cadre mondial d’accélération de la réalisation de l’objectif de développement durable 6.
2. Les diverses activités entreprises par l’Alliance en un peu moins d’un an et les résultats des innovations et des démonstrations de l’évaluation mondiale de la qualité de l’eau sont à la fois pertinents et utiles pour l’interface science-politique des travaux prospectifs[[13]](#footnote-14) du PNUE et du tableau de bord pour le suivi de l’état de l’environnement mondial.
3. Veiller à ce que les travaux requis par le mandat établi par l’Assemblée pour l’environnement soient dûment réalisés a nécessité des ressources supplémentaires. Si l’Alliance mondiale pour la qualité de l’eau adopte une approche fondée, en principe, sur l’engagement volontaire, elle a en parallèle établi une image de marque, qui lui permet d’obtenir l’appui de multiples partenaires en espèces et en nature. Cela inclut un engagement de la part des membres du groupe de travail à contribuer à l’évaluation mondiale. Le soutien pluriannuel apporté par le Gouvernement suisse a joué un rôle fondamental pour assurer la continuité des opérations de l’Alliance et des innovations liées à la qualité de l’eau afin de répondre aux préoccupations essentielles d’ordre socioéconomique.
4. L’objectif est que l’évaluation mondiale de la qualité de l’eau soit menée à deux échelles : a) au niveau mondial, pour fournir un état des lieux cohérent de la qualité de l’eau et pour identifier les masses d’eau menacées ; et b) à l’échelle des masses d’eau jusqu’aux bassins hydrographiques, avec la mobilisation des parties prenantes, afin d’identifier et de répondre à leurs besoins en matière d’informations et d’opérations, soutenant ainsi la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030 sur le terrain (l’approche des études de cas). L’appui initial du Gouvernement suisse pour cette approche pilote a été précieux, notamment pour tester une combinaison de l’évaluation des zones sensibles en termes de qualité de l’eau fondée sur les données (en s’appuyant sur les informations disponibles) et d’un processus de participation sociale visant à encourager la conception conjointe de produits d’application opérationnels permettant d’évaluer la qualité de l’eau. Si la réussite de l’approche pilote est plus flagrante dans certains endroits que dans d’autres, il s’avère déterminant d’amener les acteurs des secteurs pertinents à la table des discussions, et l’expérience initiale de faire participer les coordonnateurs résidents est prometteuse. La pandémie de COVID-19 a partiellement mis à l’arrêt certaines activités thématiques, tels que la participation au niveau des pays.
5. En termes de renforcement des capacités, GEMS/Eau — qui est également le mécanisme opérationnel du PNUE pour la surveillance et la communication d’informations sur la qualité de l’eau ambiante (indicateur 6.3.2 des objectifs de développement durable) — a reçu de nombreuses demandes de soutien de la part des pays. GEMS/Eau, dans son format actuel et avec le financement dont il dispose présentement, ne sera pas en mesure de répondre pleinement à ces demandes. L’appui financier apporté par le Gouvernement irlandais expirera après 2023. Cependant, s’appuyant sur les travaux de l’Alliance mondiale pour la qualité de l’eau, GEMS/Eau accomplit des progrès dans l’établissement d’un consortium de partenaires pour le renforcement des capacités en vue d’élaborer et d’exécuter conjointement des initiatives de renforcement des capacités cohérentes, de haut niveau et adaptées, ainsi que dans l’augmentation de la base de ressources.
6. Le projet cadre de lutte contre le SARS-CoV-2 de l’Union européenne, coordonné par le Centre commun de recherche, met en avant un regain d’intérêt dans a relation entre santé et environnement, fournissant des éclaircissements sur la crise de la COVID-19 et ses liens avec la qualité et la disponibilité de l’eau. Les perspectives sur les méthodes d’analyse et les innovations évoluent de façon dynamique, y compris en ce qui concerne la surveillance des égouts, ce qui a été utilisé avec succès pour la surveillance du SARS-CoV-2 dans les eaux usées et les réseaux d’assainissement, et les évaluations possibles. Cela pourrait permettre d’alléger quelque peu la charge de surveillance qui pèse sur les systèmes de santé. La crise de la COVID-19 a aggravé la situation déjà précaire concernant l’eau, l’assainissement et l’hygiène pour tous, en particulier dans les situations de pauvreté extrême et dans les zones touchées par des conflits.
7. En à peine plus d’un an, l’Alliance a attiré divers groupes d’experts qui élaborent des activités axées sur la qualité de l’eau, y compris en ce qui concerne la santé.

III. Recommandations et mesures proposées

1. L’Assemblée pour l’environnement souhaitera peut-être :
   1. Inviter les États membres à participer aux travaux de l’Alliance mondiale pour la qualité de l’eau et à les soutenir, notamment : ses activités de surveillance et d’évaluation ; ses efforts pour favoriser la collaboration entre les États membres et le PNUE dans les domaines des données et informations et de leur partage, y compris l’élaboration de normes ouvertes basées sur un consensus au service des sciences participatives ; ses activités basées sur la participation des parties prenantes et axées sur la recherche de solutions ; et ses processus scientifiques et politiques, y compris la corrélation entre santé et qualité de l’eau, par exemple en identifiant des partenaires et des ressources qui permettront d’atteindre l’objectif de développement durable 6 et les cibles connexes ;
   2. Inviter les États membres à fournir un appui supplémentaire à GEMS/Eau par l’intermédiaire du fonds général d’affectation spéciale afin de soutenir GEMS/Eau et de promouvoir ses activités pour mieux répondre, et de façon durable, à la demande des pays en matière de surveillance de la qualité de l’eau, de gestion et d’analyse des données et de renforcement des capacités dans ce domaine après 2023, y compris des formations en ligne innovantes, étant donné que la pandémie de COVID-19 continue de réduire les possibilités d’un renforcement des capacités au niveau des pays.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |

1. \* Conformément aux décisions prises lors de la réunion du Bureau de l’Assemblée des Nations Unies pour l’environnement tenue le 8 octobre 2020 et lors de la réunion conjointe des Bureaux de l’Assemblée des Nations Unies pour l’environnement et du Comité des représentants permanents tenue le 1er décembre 2020, la cinquième session de l’Assemblée devrait être ajournée le 23 février 2021 et reprendre en présentiel en février 2022. [↑](#footnote-ref-2)
2. \*\* UNEP/EA.5/1/Rev.1. [↑](#footnote-ref-3)
3. Disponible à l’adresse suivante : www.unwater.org/publications/towards-worldwide-assessment-freshwater-quality/. [↑](#footnote-ref-4)
4. Disponible à l’adresse suivante : https://uneplive.unep.org/media/docs/assessments/unep\_wwqa\_report\_web.pdf. [↑](#footnote-ref-5)
5. *Ibid*. [↑](#footnote-ref-6)
6. Voir https://communities.unep.org/display/WWQA/Governance?preview=/32407633/  
   42270885/WWQA%20Strategic%20Advisory%20Committee.pdf. [↑](#footnote-ref-7)
7. Voir https://communities.unep.org/display/WWQA/Governance?preview=/32407633/  
   42270886/WWQA%20Technical%20Advisory%20Committee.pdf. [↑](#footnote-ref-8)
8. Voir https://communities.unep.org/display/WWQA/Governance?preview=/32407633/  
   38306612/WWQA%20Work%20Plan.pdf. [↑](#footnote-ref-9)
9. Voir www.globe-wq.info. [↑](#footnote-ref-10)
10. Voir www.unwater.org/un-water-launch-the-sdg-6-global-acceleration-framework/. [↑](#footnote-ref-11)
11. Voir Bernd Manfred Gawlik *et al*., « The scientist, the politician, the artist and the citizen: how water united them », *Environmental Sciences Europe*, vol. 30, art. 12 (2018). [↑](#footnote-ref-12)
12. Disponible à l’adresse suivante : [https://tools.waterpathogens.org/maps](https://eur03.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Ftools.waterpathogens.org%2Fmaps&data=02%7C01%7C%7Cc36a4749e7ac4a140c8408d87028c04b%7C27d137e5761f4dc1af88d26430abb18f%7C0%7C0%7C637382667642914522&sdata=bVWAHmApBJAgNJA1IbCJDh3iGiZnYuHFi%2B5UPzp1BzI%3D&reserved=0). [↑](#footnote-ref-13)
13. Voir <https://environmentlive.unep.org/foresight>. [↑](#footnote-ref-14)